



## Règlement Intérieur

### Concours d'éloquence : F'Krèyol 2021/2022

#### Préambule

F'Krèyol est un concours d'éloquence organisé par l'Association F'Krèyol en Martinique et en Guadeloupe. F'Krèyol a pour objectif d'encourager tout un chacun à maîtriser, développer et révéler l'expression orale. Il s'agit pour les candidats de manier l'art de convaincre avec dextérité dans le souci de l'équilibre d'usage des deux langues Français et Créole.

Il consacre les orateurs qui de l'appréciation du jury, se sont distingués par leur éloquence et ont réalisé les meilleures prestations.

Le concours s'inscrit dans une démarche culturelle, bienveillante et créative.

#### Article 1 : Partenariat

Le concours d'éloquence sera réalisé par l'Association F'Krèyol en collaboration avec des partenaires locaux ayant exprimé le souhait de s'associer à cette action. Il lui appartient de faire des propositions de calendrier, de sujets de discours et de relayer les informations du concours sur ses réseaux et dans la presse. L'Association F'Krèyol se réserve le droit de refuser toute candidature incomplète, non conforme ou portant atteinte à l'éthique du concours.

#### Article 2 : Candidats

Le concours est ouvert à toute personne à partir de 15 ans située **en Martinique et en Guadeloupe**. Les personnes mineures doivent présenter une autorisation parentale. Les candidats sont animés par l'envie de se dépasser, le second degré, une volonté à toute épreuve et la bonne humeur. Ils seront invités à se challenger sur une diversité de sujets.

#### Sanctions, exclusions ou désistements :

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude qui pourrait nuire au bon déroulement du concours ou à la détermination des gagnants, entraîne la disqualification du candidat. Toute absence du candidat ou retard supérieur à 15 min après appel de son nom entraîne la même sanction.

En cas de désistement, dans un délai supérieur à 72H avant l'épreuve, l'Association F'Krèyol se donne le droit de désigner le candidat remplaçant selon le classement établi par le Jury et de proposer un nouveau sujet à l'ensemble des candidats encore en compétition. En dessous de 72H, le candidat toujours en lice est déclaré vainqueur par forfait de son adversaire.

### Article 3 : Calendrier

L'Association F'Krèyol et ses partenaires organiseront le concours d'éloquence en fonction du calendrier indicatif suivant **qui pourra être modifié en fonction du contexte sanitaire et social** :

**Octobre** : Lancement de la communication

**Novembre** : Inscriptions

**Décembre 2021- Mars 2022** : En continue, session de coaching

**Janvier** : Round 1

**Février** : Round 2

**Mars** : Round 3

**Avril** : Tournée

### Article 4 : Processus de Candidature

Le concours s'organise en 6 phases :

#### **1- Coaching et Teambuilding (en continu : Août à Décembre)**

160H d'ateliers seront animés par des experts en éloquence **sur les 2 territoires : Martinique et Guadeloupe**

#### **2- Inscriptions durant le mois de Novembre**

Les candidats sont invités à s'inscrire en ligne via le site internet : [www.fkreyol.com](http://www.fkreyol.com) et à poster une courte vidéo (1-2 min) sous forme de pitch sur le sujet de leur choix en Français et en Créole. La vidéo devra être postée sur Instagram et/ou Facebook et libellée comme suit :

#### **Candidature [Prénom NOM] #fkreyol2021**

Ou transmise par mail à l'adresse : [assofkreyol@gmail.com](mailto:assofkreyol@gmail.com) afin qu'elle soit publiée par l'Association F'Krèyol sur ces mêmes réseaux.

Jusqu'à 30 candidats seront retenus en fonction de la qualité des dossiers et selon l'arbitrage de l'Association F'Krèyol. La liste des candidats retenus sera annoncée **le 5 Décembre 2021**.

#### **3- Le 1er round**

Les candidats retenus seront répartis en groupes auditionnés par un jury . Chaque candidat disposera d'un temps de préparation d'une heure et d'une présentation de 5 minutes. Les candidats seront répartis dans trois catégories : Plaidoirie, joutes oratoires, conte créole.

#### **4- Le 2ème et le 3ème round**

Pour les plaidoiries, les candidats s'affrontent en duos sur des sujets qu'ils auront préparé en amont, ils disposent de 10 minutes de présentation.

Pour les joutes oratoires les candidats s'affrontent en équipe de 3 sur des sujets distribués le jour de l'épreuve.

Pour le conte créole, chaque candidat présente sa création pour une durée de 10 minutes

## **Article 6 : Sujets**

Les sujets sont élaborés librement de manière confidentielle par l'Association F'Kréyol. Ils sont tirés au sort par les candidats qui défendent soit les positions affirmatives ou négatives des sujets.

## **Article 7 : Utilisation de supports et équipements**

Les smartphones, tablettes, ordinateurs sont autorisés durant les phases de préparation mais formellement interdits lors des présentations.

Les candidats qui le souhaitent peuvent disposer d'un support écrit sur papier (format A4 maximum) contenant uniquement le sujet de leurs discours. Il est rappelé qu'il s'agit d'un concours d'éloquence et non de lecture.

## **Article 8 : Composition du jury final**

A chaque étape un jury différent sera constitué et composé d'experts, d'artistes, de parolistes, d'avocats, de journalistes, de personnalités publiques et de représentants de la société civile.

## **Article 9 : Droit d'image et d'auteur**

Les candidats aux différentes phases du concours acceptent par avance d'être photographiés et que le texte de leur discours, leur enregistrement sonore ou vidéo, ainsi que leur image puissent faire l'objet d'une communication par l'Association F'Kréyol ou ses partenaires.

## **Article 10 : Acceptation du règlement**

Le simple fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Les jurys sont seuls souverains concernant les classements des candidats.

## **Article 11 : Modification ou annulation**

L'Association F'Kréyol se réserve le droit de modifier et d'annuler le concours à tout moment si les circonstances l'exigent.

## **Article 12 : Interprétation du règlement**

Toute difficulté relative à l'application ou à l'interprétation du présent règlement sera résolue par l'Association F'Kréyol. Tout candidat qui ne se conforme pas au présent règlement ou dont le comportement apparaît comme antagoniste aux valeurs de l'Association F'Kréyol et ses partenaires pourra être exclu du concours au bon jugement de l'Association F'Kréyol après avoir été entendu.

## **Article 13 : Récompenses**

Des récompenses seront attribuées à l'ensemble des candidats à l'occasion du round final au mois de Mars 2022.

## **Article 14 : Droits d'accès et de rectification**

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les candidats au concours d'éloquence disposent des droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant.